



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux soins en orthophonie

Question écrite n° 7340

Texte de la question

M. Bertrand Sorre interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation de l'accès aux soins en orthophonie. De l'aveu de nombreux praticiens, patients, parents mais également d'enseignants des écoles primaires, cette situation est devenue désastreuse dans tous les territoires. Depuis plusieurs années, une forte érosion de l'offre de soins dans les établissements de santé est constatée, à cause d'un manque d'attractivité flagrant des postes. À ce jour, plus d'un tiers des postes sont vacants, et les patients (très souvent des enfants et des adolescents), même dans les situations les plus graves, ne peuvent plus être soignés pour des soins urgents de langage et de déglutition (AVC, oncologie, handicaps de l'enfant, maladies neurodégénératives, etc.). Les établissements de santé tentent de reporter les soins vers le secteur libéral mais les cabinets peinent déjà à répondre aux demandes de soins de ville, cet afflux supplémentaire ne permet plus de prendre en charge nombre de demandes, la prévention n'est plus du tout possible, et les étudiants ne trouvent plus de terrains de stages. Devant cette situation inquiétante, il l'interroge pour savoir quelles mesures celui-ci entend prendre pour faire évoluer favorablement l'accès aux soins en orthophonie.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7340

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 octobre 2019

Question publiée au JO le : [10 avril 2018](#), page 2955

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)